

LE DÉBAT PUBLIC SÉNAT-« LES ÉCHOS »**Emploi : quel est l'avenir
des services à la personne ?**

Mathieu Lemoine, économiste à l'OFCE, et Laurent Hénart, président de l'Agence nationale des services à la personne, étaient mardi soir les invités de l'émission « Y a de l'éco » sur Public Sénat, en partenariat avec « Les Echos ». Le plan Borloo de 2006 fonctionne-t-il, que faire pour l'améliorer ? Marie-Béatrice Levaux, présidente de la Fédération des particuliers employeurs, participait au débat.

Laurent Hénart. L'objectif du plan Borloo était de doubler le rythme de croissance de l'activité. D'après nos statistiques, qui sont validées par un comité scientifique, ce sont 103.000 emplois qui ont été créés en 2006 et 128.000 en 2007.

Mathieu Lemoine. Estimant ces chiffres assez considérables, si on les rapporte au total des créations d'emplois, je suis allé voir les sources – les retraites complémentaires et le ministère du Travail – et il me semble qu'il y a un problème de concept. Vous comptez comme une création d'emploi tout salarié qui est passé par ce secteur au cours de l'année. Or le salarié peut par exemple avoir donné des cours particuliers quelques semaines seulement, ou il peut avoir continué une activité professionnelle pendant qu'il donnait ces cours particuliers. Il est exagéré du coup de parler de « création d'emploi ». Cela dit, le plan Borloo a des aspects totalement positifs, comme

la professionnalisation des emplois. On observe dans les statistiques un nombre grandissant de salariés qui passent par une entreprise de services, même si ceux qui sont employés directement par des particuliers restent majoritaires.

L. H. Le bon indice d'évolution du secteur, c'est l'évolution du nombre d'heures travaillées : or nous avons doublé le rythme. De même, le nombre de prestataires, associations ou entreprises, est passé en deux ans de 5.500 à plus de 12.000. Une évolution qui, dans son ampleur, nous a surpris. Par ailleurs, c'est un secteur où il y a certes beaucoup de temps partiel, et de bas salaires, mais où on constate beaucoup plus de CDI qu'ailleurs.

Marie-Béatrice Levaux. Les services à la personne, ce sont surtout des particuliers qui emploient des salariés : ils étaient 510.000 en 1980, 3,7 millions en 2007. Et ce n'est pas « l'industrialisation » du secteur qui amènera sa professionnalisation. La fédération travaille beaucoup dans ce sens. Par exemple, nous avons formé 20.000 salariés l'an passé. Il ne faut pas chercher à transposer des modèles entrepreneuriaux aux emplois familiaux. C'est un secteur très particulier. Ce qu'il faut, c'est inventer encore.

Rediffusion ce soir à 0 h 35.